

**Nettoyant parfumé nouvelle génération, multi-surfaces-non moussant****Caractéristiques physico-chimiques :**

Aspect : Liquide  
Couleur : Saumon  
Odeur : Fleurie  
pH à l'état pur :  $10,0 \pm 0,5$   
Densité à 20°C :  $1,000 \pm 0,005$   
Point éclair :  $>63^{\circ}\text{C}$   
Solubilité : totale dans l'eau

**Conditionnements :**

Carton 2 x 5 L

**Stockage :**

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

**Produit destiné à un usage uniquement professionnel**

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 21.09.2009  
Date de révision 4 : 11.07.2017

# NOVO FRESH'PLUS (5L à diluer)

Code : FRESP

**NATURE CHIMIQUE**

- Diméthoxypropanol
- Ethanol
- Tensio actif non ionique
- Tensio actif amphotère
- Composition parfumante
- Sel d'EDTA

**USAGES ET PROPRIETES**

NOVO FRESH'PLUS entretient et désodorise les : Surfaces modernes (matières plastiques, stratifiées, en skai, etc.), Bureaux, Téléphones, Vitres, Meubles peints, Robinetterie, Carrelages.

Ne laisse aucune trace. Sèche rapidement.

NOVO FRESH'PLUS permet l'entretien des sols protégés.

NOVO FRESH'PLUS ne moussant pas est particulièrement indiqué pour l'emploi en auto-laveuse.

**MODE D'EMPLOI**

NOVO FRESH'PLUS s'utilise, manuellement ou en centrale de dilution, dilué dans l'eau à raison de :

- 10 à 15% en pulvérisation.

Essuyer avec un chiffon propre et sec (microfibre).

- 2% en autolaveuse.

- 2 à 4% en balayage humide pour lavage des sols.

Inutile de rincer, quel que soit l'utilisation.

**PRECAUTIONS D'EMPLOI**

- Fermer l'emballage après utilisation.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Port des gants de ménage recommandé.
- En cas de projection accidentelle oculaire et/ou cutanée, rincer abondamment à l'eau.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

**ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE** – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

Pas d'étiquetage

Etiquetage

Etiquetage additionnel : **EUH 210**

**TRANSPORT ADR** – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

Non Soumis

Soumis

**CODE DOUANIER**

3402.90.90